

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015**

L'An Deux Mille Quinze, le Jeudi Dix-Sept du mois de Décembre à Onze heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Diana PERRAN - MM. Jean FAHRASMANE Jean DAIJARDIN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR (Procuration à M. Jean DAIJARDIN) - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN (Procuration à Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN) - M. Raymond PARSHAD (Procuration à M. Teddy MARY) - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT (Procuration à M. Laurent BERNIER).

ABSENTS : Mme Roberte MERI - MM. Cédric CORNET - Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
ACCORDEE A L'ASSOCIATION LE
VOLCAN DE SAINTE-ANNE DANS LE
CADRE DE LA COMPETITION DE
CHARENTES A BŒUFS DE MODETTE A
SAINTE-ANNE**

CC-2015-6S-DAAG-56

Vu les articles L.5211-1 et suivants, L.5214 16, L. 5215-26, L. 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 6-1-2 des statuts annexés à l'arrêté n° 2014-249 du 24 décembre 2014 ;

Vu les grandes orientations pour le budget 2015 ;

Considérant l'intérêt économique, culturel et sportif que présente une telle manifestation,

Considérant la demande de l'Association "Le Volcan de Sainte-Anne",

Considérant l'avis de la Commission Sport, Culture et Loisirs en date du 02 Décembre 2015,

Le Conseil Communautaire,
Après discussions,

DÉCIDE

Article 1 : D'accorder une subvention de 3 000,00 € à l'Association "Le Volcan de Sainte-Anne" dans le cadre de la compétition de charettes à bœufs à Modette Sainte-Anne le 11 Novembre 2015.

Article 2 : D'inscrire la dépense au chapitre 6745 « Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » du Budget 2015.

Article 3 : Le Président, le Directeur Général des Services et le Trésorier Principal, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
22 DEC. 2015

Et publication ou notification
le
23 DEC. 2015

Fait et délibéré à Gosier, le 17 Décembre 2015

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT



22 DEC. 2015

REFI... LEVANT... PITRE